

DEPARTEMENT DU NORD
Commune de SEBOURG

DELIBERATION N° 13.12/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT DEUX DECEMBRE, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/12/2022

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - François LO PRESTI - Brigitte HARLAUX.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Florence LIENARD qui a donné procuration à G. Cellier
Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne
Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à D. Bussignies
Isabelle HUBLART qui a donné procuration à JM Bernard

Absent(e) :

Isabelle DELOBEL

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

OBJET : CREATION D'UN OU DE DEUX POSTES ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Après explications, et vote (POUR : 17 – ABSTENTION : 1), l'assemblée autorise la création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1ere classe – AAP1C- à temps complet, à compter du 01.01.2023.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Publié sur le site Internet le 28.12.2022
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 27.12.2022 Numéro unique de télétransmission ID 059-215905597-20221222-221227_D1842VD-DE

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN



Le Maire,
Bruno CELLIER